

Pour vos petits artistes, une belle activité sous le thème « Pourquoi j'épargne? ». Une belle chance de faire valoir leurs talents en participant à notre concours de dessin.

Du 1er mars 2023 (8 h) au 31 mars 2023 (23 h 59), faites nous parvenir le dessin de votre enfant!

ADMISSIBILITÉ

Seules les personnes qui remplissent les conditions suivantes peuvent participer au concours :

- Être le parent ou le tuteur légal d'un enfant âgé de moins de 13 ans au 31 mars 2023;
- Demeurer sur l'un des territoires desservis par les organisateurs.
- Être membre ou non d'une caisse participante : Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, Caisse Desjardins du Nord de L'Islet, Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres, Caisse Desjardins de Bellechasse.

COMMENT PARTICIPER

Pour participer, les participants admissibles doivent soumettre le dessin de leur enfant sous le thème « Pourquoi j'épargne». Les dessins ainsi que le formulaire de participation dûment complétés et signés par le parent ou le tuteur légal doivent être envoyés par la poste à votre Caisse participante, en personne à votre Caisse participante ou dans l'enveloppe de dépôt de Caisse Scolaire de votre Caisse participante. Le parent ou le tuteur légal du participant doit compléter et signer dûment le formulaire de participation qui se trouve sur le site internet de chacune des Caisses participantes. Ils devront ensuite l'inclure avec le dessin de l'enfant. Les œuvres doivent être UNIQUEMENT identifiées par le formulaire de participation (pas de signature sur le dessin).



PRIX

Il y a 12 prix à gagner, d'une valeur totale de 300,00\$. Ces prix sont répartis de la façon suivante :

- 3 Livres, d'une valeur totale de 75,00\$
- 1 Jeu de société Mâche mots, d'une valeur de 30,00\$
- 2 Cartes Cadeaux de La Griffunrie, d'une valeur de 50,00\$
- 1 Club Sportif Appalaches, d'une valeur de 60,00\$
- 1 Forfait au Musée Maritime : Visite familiale 2 adultes/2enfants, d'une valeur totale de 45,00\$
- 4 Cartes Cadeaux Crèmerie Chouinard, dune valeur totale de 40,00\$

TIRAGE

Les gagnants des prix de participation sont déterminés par tirage au sort de façon manuelle dans les locaux de la caisse participante, le 7 avril 2023, en présence de deux employés.

L'annonce des gagnants sera faite sur la page Facebook de la caisse participante, le 28 avril 2023.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Nom: Prénom:

Âge du participant :

L'enfant du participant admissible participe-t-il au concours de dessin avec son école? Oui Non Si vous avez répondu oui à la dernière question, complétez cette partie :

Nom de l'école :

COORDONNÉES DU PARTICIPANT ADMISSIBLE

Adresse : Courriel : Téléphone :

Préférence de communication : Courriel Téléphone

En cochant cette case, je consens à ce que mon nom/prénom et celui de mon enfant soit annoncé sur la page Facebook de la caisse, si je gagne l'un des prix du concours.

Je confirme avoir pris connaissance du règlement du concours.

Pour consulter le règlement complet du concours, il est disponible au www.desjardins.com/caissenorddelislet ou sur demande, dans l'un de nos centres de services.

Si vous avez des questions en lien avec le concours, communiquez avec Caroline Massé, caroline.masse@desjardins.com

